



Civi temps d'attente indemnisation des victimes

Par **Mathiu lazare**, le **24/09/2017** à **22:17**

Bonjour je m'appelle Mathieu Lazare et j'ai été victime d'une agression sexuelle et le tribunal de Bobigny a condamné l'auteur des faits à une indemnisation de 3000 euros. Grâce à son avocat, j'ai monté un dossier à la Civi et j'ai reçu un courrier de la Civi le président qui me fait une offre de 3000 euros que j'accepte. Je l'ai renvoyé en ayant à prouver et en ayant donné mon RIB mais cela fait un mois et demi que j'attends et j'ai rien reçu même pas un courrier même pas un chèque pourtant je l'ai envoyé en lettre recommandée. Merci de me répondre je m'inquiète svp. Merci.
Cordialement

Par **Visiteur**, le **25/09/2017** à **00:17**

Bsr,
Cela ne devrait pas tarder car après acceptation, un constat d'accord est transmis par le Fonds de Garantie au président de la Civi pour homologation.

Après l'homologation, le Fonds de Garantie dispose d'un délai d'un mois pour procéder au versement de l'indemnisation.

Par **Séverine66700**, le **06/06/2018** à **14:22**

Bonjour
J'ai moi-même une demande en cours auprès de la Civi. Depuis le 02/02/2018, au 6 avril la Civi m'a demandé un complément de documents que j'ai envoyés 2 jours après... depuis aucunes nouvelles!! Pouvez-vous me dire combien de temps s'est écoulé pour vous entre la déposition de votre dossier et la proposition??
En vous remerciant par avance.
Séverine

Par **celinette53**, le **10/02/2019** à **23:51**

Bonjour, j'aimerais savoir après homologation d'un contrat CIVIS qui a été certifié le 22/01/19, j'aimerais savoir dans combien de temps a peu près ils vont me verser le versement.
En l'attente de votre réponse merci

Par **Amira1315**, le **02/03/2019** à **17:29**

Bonjour je demande des renseignements, j'étais victime d'agression pendant les fonctions comme agent de recensement, suite à une étrangulation avec mon écharpe ..les policiers interviennent et les pompiers
Et une plainte suite de ça ite de 3 jours et accident de travail de 15 jours fin de mission alors pas trop d'indemnisation par la mairie, et j'attends que dois je faire pour demander dommage intérêt, je saisi le CIVI.
Merci

Par **ritonnes**, le **16/10/2019** à **17:31**

mon avocat a fait une somme de 20000 euros depuis mars 2019 et la décision a été faite le 31 octobre 2019 et après ça la civi refuse le montant pour agression depuis le 6 septembre 2015
merci